**FORMATION FFCAM** : Certification INITIATEUR Alpinisme

**Stage agréé sous le n° :**

2024ALALINT84701 Certification INITIATEUR Alpinisme 31/08-01/09/2024

2024ALALINT84702 Certification INITIATEUR Alpinisme 07/09-08/09/2024

Stage réservé aux Equipes Jeunes Alpinistes FFCAM38

**Dates et lieu** : autour de Grenoble

**FICHE TECHNIQUE DE RENSEIGNEMENTS**

**Rappel - la formation d'initiateur alpinisme est organisée en 3 temps :**

1) un stage de formation initiale sur 5 jours débouchant sur un brevet temporaire d'initiateur stagiaire

2) une formation pratique en club et/ou comité sur 2 mois à 3 ans maximum

3) une certification sur 3 jours permettant d'évaluer les compétences du candidat.

A l'issue de ces 3 étapes, le candidat devient initiateur en alpinisme s'il dispose par ailleurs de l'UFCA, d'un certificat PSC1, des UF CO2/NA2 *(ces 2 derniers étant en principe validés sur la fiche PERFECTIONNÉ 3.3/3.4).*

***Ce stage correspond à la certification du brevet d'initiateur alpinisme.***

Cette dernière étape consiste à vérifier que chaque initiateur-stagiaire a bien acquis les compétences nécessaires pour devenir initiateur :

1. Encadrement et conduite de groupe
2. Formation des pratiquants - niveau INITIÉ

**Les conditions d'entrée en certification sont les suivantes :**

1. Avoir validé sa Formation d'INITIATEUR Alpinisme (formation initiale au brevet fédéral - Initiateur stagiaire)
2. Avoir effectué sa Formation Pratique (stage en immersion) en ayant participé à des activités et des formations en co-encadrement ou en encadrement autonome. Vous devez avoir organisé vous-même au minimum 6 jours d'activités comprenant au moins 2 jours de course et au moins 2 jours de formation de pratiquants.
3. Présenter à l'instructeur organisateur de la certification, les comptes rendus de sa formation pratique, annexes 1 à 4, incluant les avis des encadrants d'activités ou de formations. En particulier il faudra présenter les comptes rendus détaillés sur deux activités que vous aurez organisées:
	1. une sortie d'ascension en montagne (annexe 3)
	2. une journée de formation (annexe 4)

Cette certification aura lieu sur 3 jours, sur le terrain, elle sera encadrée par une équipe composée d'un GHM et d'un instructeur. Un initiateur breveté pourra compléter l'équipe d'encadrement. Après évaluation, le brevet d'initiateur alpinisme pourra être attribué par l'équipe de formation en fin de stage.

**Une préparation est nécessaire avant la participation à la formation initiale :** entraînement physique (cardio), niveau d'escalade (couenne, grande voie), révision technique, préparation du matériel, documentation sur les courses et ateliers à réaliser durant le stage, un bilan synthétique de sa formation pratique et de ses projets d'encadrement à venir.

Pour tout renseignement complémentaire se référer au document :
**Notice candidats 2024 INITIATEUR Alpinisme**

# **ÉQUIPE D'ENCADREMENT**

***Responsable de la certification*** : Nicolas GAMBY

***Cadre fédéral*** : Nicolas GAMBY

 [autres bénévoles en co-encadrement]

***Cadre technique professionnel*** : Baptiste OBINO

**COÛT DE LA CERTIFICATION**

**Cette formation est subventionnée à … % par le Comité régional/territorial et la FFCAM.**

Participation aux frais : intégré aux frais de l’année jeunes alpi

Chèque à l'ordre de : NC

Paiement CB via le lien : NC

Comprenant : les honoraires du guide ainsi que les frais de l'équipe d'encadrement.

Sont exclus de ce coût : le transport A/R jusqu'aux lieux de rendez-vous, navette et remontées mécaniques éventuelles, l'hébergement en demi-pension, vos repas de mi-journée (casse-croûtes), vivres de courses, consommations personnelles...

**RENDEZ-VOUS :** à définir

**LIEU DE RENDEZ-VOUS :** à …

**RESTAURATION/HÉBERGEMENT :** …

**EQUIPEMENT À PRÉVOIR :** …

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL :** …